

# BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT  
NATIONAL INDIVIDUEL  
MIXTE DE**

**GYMNASTIQUE**

**18 et 19 mai 2019**

Saint Sébastien sur Loire (44)



# LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. A travers les différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

### //CHIFFRES CLES

1. Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
2. 1 650 associations affiliées.
3. Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
4. 40 000 responsables bénévoles.
5. 18 000 participants aux manifestations nationales.
6. 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
7. 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
8. 1 700 formateurs.
9. 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



## LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



« La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagées ». Ces notions sont gravées dans le marbre du projet éducatif de la FSCF.

Dans une société où les liens qui unissent les individus sont fragilisés, à l'heure où les liens virtuels remplacent souvent la relation avec l'autre, où le chacun pour soi occupe une place de plus en plus importante, le lien social – ciment du vivre ensemble - est une composante essentielle des manifestations fédérales.

En fidélité avec les valeurs fondatrices de son projet éducatif, la fédération porte, à chacun de ses adhérents, l'attention qui donne du sens à ses manifestations.

Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous sans distinction, proposer une formation adaptée à l'éducateur, au technicien, au juge, à l'épanouissement du pratiquant dans un esprit d'ouverture, de respect et de solidarité, sont, parmi d'autres, les éléments qui témoignent de l'importance et de l'utilité sociale de la fédération au sein de la société française depuis plus de 120 ans.

Je remercie tous ceux qui, à des titres divers, ont permis cette rencontre : association organisatrice, bénévoles, partenaires publics ou privés, pratiquants et spectateurs.

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

# 01/ CONSIGNES GENERALES

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 17h00, pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes d'associations et de ligues :

**Salle de la Croix Blanche**  
**7 rue de la Croix Blanche**  
**44230 Saint Sébastien sur Loire**

Tel de l'accueil : 07.81.54.39.39

*(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)*

## 1.1. DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

### 1.1.1 VENDREDI 17 MAI 2019

**17 heures** Accueil : **Salle de la Croix Blanche 7 rue de la Croix Blanche 44230 Saint Sébastien sur Loire**

### 1.1.2 SAMEDI 18 MAI 2019 – LA MARTELLIERE

**6 h 15** **Ouverture de la salle de compétition Complexe Sportif de la Martellière, avenue de la Martellière Saint Sébastien sur Loire**

**7 h 10 à 22 h 00** **Compétition gym féminine**

**Plateau A** : Senior + Honneur  
Junior + Avenir

**Plateau B** : Minime + Cadette

Echauffement : Salle de la Cambronnoise, 7 rue de la Croix Blanche Saint Sébastien/Loire

L'échauffement du premier horaire des 2 plateaux se déroulera dans la salle de compétition.

**22h15** **Palmarès**

### 1.1.3 SAMEDI 18 MAI 2019 – LUC ABALO

---

<b>7 h 15</b>	<b>Ouverture de salle Luc ABALO</b> 6, rue Annie Hure – 44230 Saint-Sébastien sur Loire
<b>8h 45 à 22 h 00</b>	<b>Compétition gym masculine</b>  <b><u>Plateau A</u></b> : Cadet 1 Junior 1 Senior 1 Honneur Vétéran  <b><u>Plateau B</u></b> : Pupille 1 Benjamin 2 Minime 2 Cadet 2 Junior 2 Senior 2
	Echauffement : dans la salle de compétition
<b>22 h 15</b>	<b>Palmarès</b>

### 1.1.4 DIMANCHE 19 MAI 2019

---

<b>8h30 à 11h00</b>	Gymnastique Féminine : Examen de juge libre, Salle de la Martellière, avenue de la Martellière, Saint Sébastien sur Loire
<b>9h00 à 11h00</b>	Gymnastique Masculine : Réunion de la Commission Nationale
<b>11h00</b>	Réception officielle Salle de la Martellière.
<b>11h15</b>	Tirage au sort de l'ordre de passage, échauffement.
<b>13h00</b>	Finales mixtes par agrès, avec Palmarès intermédiaire des Finales par agrès tous les 2 agrès.
<b>16h30</b>	Fin Finales mixtes par agrès.

## 1.2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la FSCF

**Christian BABONNEAU**

Vice-Présidente en charge de la coordination des Activités « Gymniques et d'Expression »

**Dominique JOLY**

Membre du comité directeur de la fédération,  
Déléguée à la de la gymnastique féminine

**Sophie ERIDIA**

Membre du Comité Directeur de la fédération  
Délégué à la gymnastique masculine

**Bernard OLIVIER**

## 1.3. MEMBRES DES COMITES TECHNIQUES

### 1.3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

#### Fonction

RESPONSABLE NATIONAL	Youri DARBOURET
RESPONSABLE DE LA COMPETITION	Elisabeth JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU A	Magaly HARS
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU A	Laure VEYRET
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU B	Marie-Laure LOSANO
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU B	Geneviève MANIGAUD
PRESIDENT DU JURY	Lionel GRES
RESPONSABLE SECRETARIAT	Claire DARIUS
SECRETARIAT PLATEAU A	Marie-Christine JEAN
SECRETARIAT PLATEAU B	Pierre DIEBOLD
SECRETARIAT PLATEAU B	Joël LECLINCHE
RESPONSABLE MATERIEL	Jean PARISSE
EXAMEN DE JUGES	Elisabeth MORICET
CONSULTANT VIDEO	Laurent LALOUX

## 1.3.2 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

---

CO-RESPONSABLES NATIONAUX	Thierry BELLIER et Jacky Gf	
	<b>PLATEAU A</b>	<b>PLATEAU B</b>
DIRECTEURS DE PLATEAU	Thierry BELLIER/ Stéphane DEGOS	Jacky GRUFFAZ/ Cyril HAMON
DIRECTEUR ADJOINT	BASTIN Antoine	CHEVALERIAS Fabien
PRESIDENTS DU JURY	DOMINGUES Filipe	Marc LAMBIN
RESPONSABLES SECRETARIAT INFORMATIQUE	Olivier VERNET Marc BORDREAU	Anthony BOIS Anne RAJON
RESPONSABLE MATERIEL	FORHER Gérard	MOYON Nicolas
RESPONSABLES PROTOCOLE + RECOMPENSES	Marc BORDREAU - Anne RAJON	
	SOL	PERON Nicolas
	ARCONS	CHEVALERIAS Denis
	ANNEAUX	KAPPEL Yves
JUGES EXPERTS	SAUT	LEMAIRE Régis
	PARALLELES	MURATORE Estelle
	FIXE	MERCERON David

# 02/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE FEMININE

Vous trouverez ci-après tous les renseignements techniques concernant la compétition et le jugement.

**EN CAS DE DESISTEMENT, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail Elisabeth JEAN : [zabeth.jean@gmail.com](mailto:zabeth.jean@gmail.com) tel : 06.08.23.38.46**

Le pointage des gymnastes et le contrôle de la composition des équipes seront effectués par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures. La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle d'échauffement (ou salle de compétition pour le premier horaire) à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site).

**Autorisation parentale** : vous munir, pour toute gymnaste mineure, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

## 2.1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

### 2.1.1 CONCOURS GENERAL

La Compétition féminine aura lieu dans la :

**Salle de la Martellière  
Avenue de la Martellière,  
Saint Sébastien sur Loire 44230**

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires. L'appel des gymnastes sera effectué à l'heure précise indiquée dans les horaires. Les gymnastes pourront entrer dans la salle d'échauffement une demi-heure avant l'heure prévue de l'appel. L'échauffement dirigé sera d'une durée de 12 minutes.

Durant les épreuves, le temps d'échauffement aux agrès est de :

- 30 sec par gymnaste en Poutre et Sol,
- 50 sec par gymnaste en Table de Saut et en Barres

#### PLATEAU A

**Jury 1** : Senior et Honneur  
**Jury 2** : Junior et Avenir

#### PLATEAU B

**Jury 3** : Minime  
**Jury 4** : Cadette

#### PLATEAU C (dimanche)

**Jury 5** : Benjamine

Pour la compétition, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe). Les gymnastes ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (SAUT-BA-P-S).

**N'oubliez pas d'envoyer rapidement vos musiques à l'organisateur.** Une application spécifique est mise à votre disposition sur le site de la Fédération.

## **2.1.2. FINALES PAR AGRES :**

---

Trois FINALES ont lieu simultanément pour les filles le Dimanche après-midi :

- La finale « Prestige »
- La finale « Aînée »
- La finale « Jeunesse »

Pour la finale « Prestige », seront qualifiées, à chaque agrès, les SIX meilleures gymnastes de la catégorie FEDERALE « Honneur » et « Avenir ».

Pour la finale « Aînée », seront retenues, à chaque agrès, les 2 meilleures gymnastes de chaque « catégorie 1 » : Cadette, Junior, et Senior.

Pour la finale « Jeunesse », seront retenues, à chaque agrès, les 3 meilleures gymnastes de chaque « catégorie 1 » : Benjamine et Minime.

Aux barres asymétriques, les Cadettes seront notées pour cette épreuve sur le code non aménagé (elles devront présenter 7 éléments ou + pour ne pas avoir de déduction pour exercice trop court).

Le nombre de sélectionnées, par agrès, est limité pour chaque Association à TROIS gymnastes pour la finale « Prestige ».

En cas d'ex-aequo, la gymnaste retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total aux 4 agrès.

Toute gymnaste qualifiée pour une finale par agrès se doit d'y participer. Le tirage au sort de l'ordre de passage doit être respecté sous peine de disqualification.

Lorsqu'une gymnaste est qualifiée pour 3 ou 4 finales, elle peut choisir de ne participer qu'à 2 finales minimum.

La non-participation à une finale (blessure ou abandon) entraîne la disqualification pour les Finales suivantes.

Si une gymnaste refuse de participer aux finales auxquelles elle est qualifiée, elle ne sera pas autorisée à se présenter au concours général de cette compétition l'année suivante.

Le JURY note les épreuves dans l'ordre suivant :

- Finale Prestige : SAUT - BARRES – POUTRE - SOL
- Finale Aînées : POUTRE – SOL - SAUT - BARRES
- Finale Jeunesses : BARRES – POUTRE – SOL – SAUT

Au Saut, sont autorisés deux sauts IDENTIQUES ou DIFFERENTS (du même groupe ou de groupes différents).

- Note finale : Les notes des deux sauts sont additionnées et divisées par 2.
- Si un seul saut est exécuté la note obtenue sera divisée par deux.



## 2.3. CONTRÔLE DES POINTS :

Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat féminin.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs vérifieront aussi les qualifications pour les finales par agrès après l'affichage du palmarès le samedi soir.

## 2.4. LECTURE DU PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue gymnique. Les trois premières gymnastes des 7 catégories seront récompensées lors de la cérémonie protocolaire.

# 03/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

## 3.1. CONSIGNES GENERALES

Toutes les personnes présentes sur le plateau de compétition devront obligatoirement porter un badge qui leur sera remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

- L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des Directeurs de Concours.
- Seuls les entraîneurs (en tenue) des gymnastes participant aux Championnats Nationaux peuvent se trouver sur le plateau de compétition, à raison de **DEUX personnes au maximum par association**, à la seule condition qu'ils ne gênent pas le bon déroulement des épreuves (elles sont présentes pour assister les gymnastes et non pour filmer les gymnastes).

### **Sanction: exclusion.**

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury (cf art. 11 du PF 2019).**

**Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**

- Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIE** doit en donner la description **PAR ECRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges, **art.7.2.3 section 7 page 2** du Code FIG.

## 3.2. CONSIGNES POUR LES AGRES

### **TABLE DE SAUT**

A chaque essai, les gymnastes doivent annoncer le numéro de leur saut, à l'aide des cartons/N° mis à leur disposition ;

***Pas de pénalisation*** si le saut annoncé est différent du saut exécuté.

### **BARRES**

Les gymnastes désirant monter les Barres en feront la demande **PAR ECRIT** (cf imprimé joint en fin de PF) au Président du Jury, **avant chaque horaire et après le contrôle des licences.**

La gymnaste pourra monter les deux porte-mains (de 5 cm chacun ou 1 cran) si ses pieds ou son bassin touchent le tapis (cf art. 2.1.2 section 2 page 1 du code FIG) et dans le respect des normes des agrès (code FIG).

Le constat sera fait sur les Barres dont se servira la gymnaste pour la compétition.

Le Jury sera averti des autorisations accordées.

**Sans autorisation : pénalité de 0.50 pt sur la note finale.**

Les DEUX barres doivent être montées de la même hauteur et remises, après utilisation, à leur hauteur initiale.

L'écartement maximal des barres (1,80m) est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire et le reste tout le temps de la compétition. La barre inférieure est alors mise à 1,70 pour cet écartement, hauteur mesurée à l'aplomb de la barre inférieure.

La durée du temps de chute est le temps que met la gymnaste pour chuter est de 30 sec maximum à partir du moment où la gymnaste s'est relevée sur ses pieds sans pénalité et de 60 secondes **avec une pénalité de 0.30 pt.** Si le temps est dépassé, l'exercice est terminé.

## **SOL**

Il n'y aura qu'un praticable, une organisation spécifique du sol sera mise en place. Le nombre maximum qui passera au sol sera de 15 gymnastes. Les 4 jurys de chaque catégorie seront positionnés autour du praticable. Un directeur de concours assurera la gestion des passages.

Musique : en cas de problème informatique, une clé USB par gymnaste marqué au nom de la gymnaste sera nécessaire en plus de l'envoi qui aura été fait en amont à l'organisateur.

Un second badge, remis au contrôle des licences, sera ensuite donné au responsable de la sono dans l'ordre de passage du groupe avant le début de la compétition.

## **TAPIS SUPPLEMENTAIRE (art. 2.3.1 section 2 page 2 du code FIG) :**

La gymnaste doit mettre un tapis de réception supplémentaire de 10 cm au-dessus du tapis de réception normal de 20 cm pour les sorties au saut, barres et poutre. Le tapis ne peut être déplacé pendant l'exercice.

Pour l'appel, la gymnaste peut placer le tremplin sur le tapis de réception supplémentaire de 10 cm.

Si le tapis de réception supplémentaire n'est pas utilisé ou est déplacé pénalité de 0.50 sur la note finale

Pour toute utilisation de tapis supplémentaire pénalité de 0.50 sur la note finale

Pose du tremplin sur une surface interdite pénalité de 0.50 sur la note finale.

## **NORMES des AGRES (art. 28.4 à 28.8 du PF 2019)**

## **3.3. TENUE VESTIMENTAIRE :**

### **3.3.1 ENTRAINEURS :**

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs du club et pantalon de survêtement.
- Le corsaire est autorisé pour les monitrices.

**PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.**

### 3.3.2 GYMNASTES :

---

Cf art. 2.3.2 Section 2 page 2 du Code FIG. Survêtement, short ou corsaire pour l'échauffement.

L'absence d'écusson n'est pas pénalisable.

**PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.**

## 3.4. PENALITES

### 3.4.1 CONCERNANT LA GYMNASTE

---

Section 2 page 3 du Code FIG entre autres :

- Utilisation incorrecte de la magnésie : **0.50** pt sur la note finale
- Rembourrage incorrect : **0.30** pt sur la note finale
- **Comportements abusifs** : **0.30** pt sur la note finale
- Enlever les ressorts du tremplin : **0.50** pt sur la note finale
- Dépassement flagrant du temps d'échauffement : **0.30** pt sur la note finale
- Ne pas participer à la remise des récompenses (sans permission) **classement annulé.**

### 3.4.2 CONCERNANT LES ENTRAINEURS

---

Se référer **section 3 page 1** du Code FIG :

L'entraîneur peut assister ou donner des conseils à la gymnaste pendant la durée du temps de chute (B-P) ou entre les deux sauts.

# 04/ JUGES

## Art.34.10 du PF 2019 :

**Art 34.10.4** Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé une amende de 200 euros payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir.

Tout juge Fédéral ou Libre, inscrit à cette compétition doit se rendre disponible pour participer aux jurys des Finales par agrès le dimanche (fin 16h00).

**Art 34.10.5** Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe ou de ses individuelles, qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende de 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux Championnats Nationaux de l'année suivante.

## 4.1. CONSIGNES AUX JUGES

### 4.1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu **une heure avant la compétition**. Il sera suivi d'une réunion du jury 45 mn avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints).

Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Les Juges devront être munis du **code FIG 2017-2020** adapté par la FSCF **article 30.2 du programme fédéral 2019** et aménagé en barres, pour les cadettes, minimes, benjamines, **et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.**

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès. Chaque "JURY D" disposera de 2 signaux (rouge et vert) destinés à prévenir les gymnastes que le jury est prêt ou non à juger.

***Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage.***

### 4.1.2 TENUE OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU JURY

**Dames** : jupe ou pantalon blanc, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

**Messieurs** : pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au **01 43 38 50 57 (Pascal) et par mail** : Lionel GRES- [lionel.gres@gadz.org](mailto:lionel.gres@gadz.org). Les remplacements sur place ne seront pas acceptés

# 05/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE MASCULINE

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération.

**EN CAS DE DESISTEMENT, prévenir d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et Thierry BELLIER (06 17 53 74 08 ; t.bellier@libertysurf.fr).**

Le contrôle des licences sera effectué lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle de compétition.

**Autorisation parentale** : vous munir, pour tout gymnaste mineur, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

## 5.1 DEROULEMENT DES COMPETITIONS

### 5.1.1 CONCOURS GENERAL

La compétition masculine aura lieu dans la : (mettre en conformité avec la mise en page féminine)

**Salle Luc ABALO**  
6 rue Annie Hure

44230 Saint-Sébastien sur Loire

Le 1<sup>er</sup> agrès de chaque groupe sera tiré au sort à l'issue du contrôle des licences. Ce dernier aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires.

Pour chaque horaire : les gymnastes disposeront de 50 minutes de préparation dans la salle de compétition.

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de 30 sec par gymnaste.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (Sol, Arçons, Anneaux, Saut, Parallèles, Fixe).

Pour le sol, les gymnastes évolueront sur un praticable à ressorts

### **5.1.1.1 CONTRÔLE DES POINTS**

---

Un affichage du palmarès est prévu, à l'issue de chaque rotation. Toute erreur entre les notes affichées et celles indiquées sur le dossard de compétition doit être signalée immédiatement, au directeur du concours.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs devront également vérifier la qualification de leurs gymnastes pour les finales par agrès. Les palmarès par catégorie seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

### **5.1.1.2 PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES**

---

Les gymnastes devront être en tenue et respecter les consignes données par le Directeur de Concours. Ils devront se présenter en tenue de compétition pour la lecture des palmarès.

Les 3 premiers gymnastes de chaque catégorie de compétition seront récompensés.

## **5.1.2 FINALES PAR AGRES**

---

Deux FINALES ont lieu simultanément pour les garçons le Dimanche après-midi :

- La finale A
- La finale B

Pour la finale A, seront qualifiées, à chaque agrès, les SIX meilleures gymnastes du championnat national Honneur

Pour la finale B, seront qualifiés, à l'issue du classement vertical, pour chaque agrès, les 6 meilleurs gymnastes des catégories Cadet 1, Junior 1, Senior 1 et Vétéran.

Pour chaque finale, en cas ex aequo à la 6<sup>ème</sup> place, sera retenu le gymnaste ayant obtenu le meilleur total lors du concours général. Si l'égalité persiste, sera pris en compte la note E obtenue, à l'agrès lors du concours général.

Pour chaque finale, le nombre de sélectionnées, par agrès, est limité à 3 par association. Le programme de compétition est le même que celui en vigueur pour le concours général, sauf à la table de saut. A cet agrès, les gymnastes devront présenter 2 sauts différents (du même groupe ou de groupes différents) La note finale sera la moyenne des notes de chaque saut.

L'ordre de rotation sera l'ordre Olympique pour les deux finales. La finale A commencera par la finale au sol. La finale B commencera par la finale à la table de saut



# 06/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

## 6.1. CONSIGNES GENERALES

Toutes les personnes présentes sur le plateau de compétition devront obligatoirement porter un badge qui leur sera remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

- L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des Directeurs de Concours.
- **PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.**
- Les entraîneurs doivent être en tenue sportive correcte, aux couleurs de leur association. Le corsaire est autorisé pour les entraîneurs féminins.
- Seuls les entraîneurs des gymnastes participant aux Championnats Nationaux peuvent se trouver sur le plateau de compétition, à raison de **DEUX maximum par association** si plusieurs gymnastes de la même association sont présents dans le même groupe de passage.
- L'écusson ou le sigle distinctif de l'association est obligatoire sur le léotard.

## 6.2. PROGRAMME DE COMPETITION

Pour toutes les catégories de compétition le programme de compétition est précisé au chapitre 32 page R-12 à R16 du programme fédéral 2019.

Les facteurs de taxation sont précisés à l'article 32 page CP-8 du programme fédéral 2019 (Les erratas 2019 qui concernent ces programmes de compétition seront appliqués).

Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr